



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Édito | 2 |
| PARLONS DEMOCRATIE | 3 |
| Qui sommes-nous ? | 3 |
| Nos valeurs..... | 4 |
| NOS ACTIONS..... | 5 |
| Nos interventions | 5 |
| Nos modules | 6 |
| Témoignages..... | 9 |
| En quelques chiffres..... | 10 |
| Diversification géographique..... | 11 |
| Notre impact | 12 |
| NOS ADHÉRENTS | 14 |
| Nos adhérents | 14 |
| Création de deux nouveaux pôles..... | 15 |
| Témoignages..... | 16 |
| L'ASSOCIATION | 17 |
| Notre conseil d'administration..... | 17 |
| Notre équipe..... | 18 |
| Bilan financier | 19 |
| Agrément de l'Éducation nationale..... | 20 |
| Nos nouveaux partenariats..... | 21 |
| Nos partenaires | 23 |

II ÉDITO

« Que se passe-t-il si l'on fait une faute d'orthographe dans la loi ? » C'est la question qui nous a été posée par une élève de troisième du collège Lucie Aubrac à Bueil dans l'Eure. D'apparence anodine, posée avec le regard d'un enfant, cette question est loin d'être naïve. Car elle nécessite, pour y répondre, de décrire la navette parlementaire et l'ensemble des intervenants qui participent de près ou de loin à l'écriture de la loi, des parlementaires aux administrations, du Gouvernement aux fonctionnaires des assemblées. Car c'est précisément pour que la loi soit de bonne qualité que cette navette a été créée.

Et quand c'est une personne qui travaille à l'Assemblée nationale qui y répond, l'échange prend une dimension beaucoup plus incarnée. Il peut partir d'un exemple concret d'erreur ou de coquille qui avait été inséré dans un projet de loi, et décrire, par l'exemple et d'expérience, la manière dont cette dernière a été corrigée.

Cette simple présence en classe, dans un collège rural de l'Eure, d'une personne travaillant au Parlement est d'ailleurs un petit événement. Car, chaque année, depuis quatre ans, nous nous y rendons, et les enseignants ont désormais inclus cette intervention comme un élément central du parcours de formation à la citoyenneté des jeunes collégiennes et collégiens. Ces derniers, nous disent-ils, ont hâte d'être en troisième pour rencontrer ces mystérieuses personnes venant de Paris qui parlent de la démocratie, du vote et de la loi.

Chaque année, depuis quatre ans, nous nous rendons à Bueil, et nous répondons aux questions des élèves. Elles portent non seulement sur l'orthographe du législateur mais aussi sur le parcours des personnes qui interviennent. Quelles études faut-il faire ? En quoi consiste votre métier ? Et peut-être, dans une dizaine d'années, quelques anciens collégiens de Bueil entreront dans le service public.



QUAND C'EST UNE PERSONNE QUI TRAVAILLE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE QUI Y RÉPOND, L'ÉCHANGE PREND UNE DIMENSION BEAUCOUP PLUS INCARNÉE



La différence, entre l'intervention de Parlons Démocratie dans le collège Lucie Aubrac le vendredi 16 octobre 2020, jour tragique marqué par l'assassinat de Samuel Paty, et l'intervention, dans le même collège le vendredi 23 novembre 2023, n'est pas seulement que les élèves ont changé et que les intervenants ont pris quelques rides. En 2020, il s'agissait de la toute première intervention en établissement scolaire de notre association. Nous étions une dizaine et nous avions un seul thème d'intervention, sur la fabrication de la loi.

En 2023, et ce rapport en témoigne avec une grande précision, nous avons sensibilisé en moyenne une classe chaque jour d'école, partout en France, soit vingt fois plus qu'en 2020. Nous intervenons sur la loi, mais aussi sur la justice, l'Union européenne, les collectivités territoriales ou le fonctionnement de l'Etat. Des dizaines de magistrats, préfets, fonctionnaires parlementaires et territoriaux, agents de l'Union européenne et enseignants de droit constitutionnel nous ont rejoints. Surtout, nous avons développé des formats pédagogiques nouveaux, qui vont de la simulation de procès à la réécriture, par les élèves du règlement intérieur de leur établissement, qui place les jeunes en situation d'acteurs de la démocratie.

Et ce n'est que le début ! Pour former les citoyennes et les citoyens de demain, nous allons continuer à mobiliser les forces vives de la République, à enseigner dans les écoles de France la passion de la chose publique et à faire débattre les jeunes. Car parfois, une -rare - faute d'orthographe du législateur peut ouvrir un nouveau monde.

Jean-Louis NADAL
Président d'honneur

Eric BUGE
Président



QUI SOMMES-NOUS ?

Dans un contexte où la perte de la capacité à dialoguer, les tensions grandissantes entre la jeunesse et les institutions, et l'abstention croissante fragilisent les fondements de notre démocratie, l'enseignement moral et civique (EMC) doit jouer un rôle prépondérant.

Malheureusement, cet enseignement se révèle souvent désincarné et insuffisamment attractif, en partie parce que les enseignants ne sont pas spécifiquement formés à ces questions.

Pourtant, la France ne manque pas de professionnels engagés qui sont prêts à transmettre leurs connaissances des institutions et les valeurs fondamentales de la République.

En conjuguant leurs forces avec celles des enseignants, ils peuvent transformer l'instruction civique en une expérience immersive, contribuant à édifier les citoyens de demain.

La mission de Parlons Démocratie est de permettre cette rencontre.

NOTRE HISTOIRE

2020 — CRÉATION DE L'ASSOCIATION

2021 — DOUBLEMENT DE NOTRE IMPACT
Notre modèle fonctionne !

2022 — INTEGRATION DE L'AIC
(Accélérateur d'initiatives citoyennes)
• Doublement de notre impact
• Recrutement d'un délégué général

2023 — DÉBUT DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE
• Agrément de l'Éducation nationale
• Triplement de notre impact
• Création des premières antennes locales

Créée en janvier 2020, l'association fait intervenir des professionnels des institutions publiques dans les établissements scolaires pour contribuer à un enseignement moral et civique captivant.

Comment fonctionne la démocratie ? Qui fait la loi ? Comment la justice est-elle rendue ? À quoi sert un Parlement ? Quels sont le rôle et les pouvoirs de l'Union européenne ? Quels sont les grands principes démocratiques ? Comment fonctionne une mairie, un département, une région ? A quoi cela sert-il de voter ?

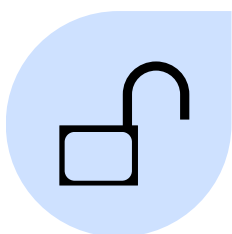
C'est à répondre à ces questions que nous employons notre énergie, **dans le respect de la plus stricte neutralité politique.**

|| NOS VALEURS



LA NEUTRALITÉ

L'association observe une stricte neutralité politique, tant dans son fonctionnement que dans ses interventions. L'association n'adhère à aucune formation politique et promeut l'expression respectueuse de tous les points de vue.



L'INDÉPENDANCE

Les membres de l'association ne représentent pas les institutions publiques au sein desquelles ils travaillent ou ont travaillé. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer à la communication institutionnelle de ces dernières.



LA DÉMOCRATIE INTERNE

L'association se conforme, dans son fonctionnement interne, aux principes démocratiques. Tous les membres peuvent assister aux conseils d'administration et y intervenir.



LA TRANSPARENCE

En cohérence avec les valeurs de citoyenneté et de démocratie, l'association s'engage à la transparence s'agissant de son fonctionnement interne et notamment de ses ressources financières.

|| NOS INTERVENTIONS

Nous intervenons principalement en milieu scolaire (école, collège, lycée), en particulier lors des cours d'enseignement moral et civique. Nous réalisons aussi des interventions dans d'autres cadres (services civiques, étudiants, formation des enseignants) qui correspondent à notre charte des valeurs.

Nos interventions visent à faire comprendre le fonctionnement de la démocratie, mais aussi à transmettre un savoir-faire citoyen. **Elles se déclinent en 5 formats différents :**

- Les interventions dialoguées
- Les simulations de débats parlementaires, de procès, de débats municipaux
- Les réécritures participatives du règlement intérieur des établissements
- Les grands témoignages
- La formation continue des enseignants

Des interventions peuvent également être organisées au bénéfice de professionnels (enseignants, formateurs, etc.) dans le cadre de la formation continue.

Les interventions de Parlons Démocratie en milieu scolaire et universitaire sont réalisées à titre bénévole et gratuit.

Vous voulez nous solliciter ?

Rendez-vous sur notre site !



NOS MODULES

INTERVENTIONS DIALOGUÉES

Fondées sur un échange interactif entre les intervenants et les élèves, les interventions dialoguées sont notre principal instrument de transmission. « Qu'est-ce que la démocratie ? », « Comment se fabrique une loi ? », « Comment est organisée la justice ? » : les sujets abordés concernent les fondamentaux des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et permettent de faire comprendre le fonctionnement de notre démocratie.



SIMULATIONS

Nous organisons des simulations de débat parlementaire, de procès, de conseil municipal, de cas traité par la Cour de justice de l'Union européenne. En incarnant le rôle de décideurs politiques, les élèves apprennent le processus démocratique de manière active et développent par ailleurs des compétences cruciales pour leur avenir de citoyens, telles que la capacité à défendre un point de vue, à argumenter, à écouter, à changer d'avis et à respecter les autres opinions.

GRANDS TÉMOIGNAGES

Dans le cadre du format 'grand témoignage', nous accueillons des personnalités marquantes du monde des institutions, telles que Jean-Louis Nadal, ancien procureur général près la Cour de Cassation et président d'honneur de l'association. Ces rencontres exceptionnelles permettent à un groupe plus important d'élèves de bénéficier du témoignage captivant de ces personnalités qui retracent leur parcours et partagent les valeurs qui les animent.



RÉÉCRITURES PARTICIPATIVES DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉTABLISSEMENTS

Parlons Démocratie accompagne, en lien avec les chefs d'établissement qui le souhaitent, la participation des élèves à la réécriture du règlement intérieur de leur école, collège ou lycée.

La pratique de la démocratie en situation réelle – avec un impact concret sur les règles qui concernent les élèves – est un outil pédagogique ayant le potentiel de marquer durablement la vie des établissements et d'être un jalon important dans la formation des futurs citoyens.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Nous réalisons des conférences et des formations auprès du corps enseignant et des personnels de l'Éducation nationale sur le fonctionnement des institutions et pour présenter nos innovations pédagogiques en matière d'enseignement moral et civique.

Les échanges avec les professionnels de l'Éducation nationale nous permettent par ailleurs de mieux comprendre leurs conditions d'enseignement et de faire évoluer nos méthodes.



Les effets des interventions chez les élèves

Premièrement, nos interventions en classe **renforcent la compréhension des institutions démocratiques** par les élèves. En fournissant des connaissances approfondies sur le fonctionnement du Parlement, des collectivités territoriales ou de l'Union européenne, nous apportons notre pierre à la connaissance concrète de la démocratie par les jeunes et les sensibilisons à l'exercice d'une citoyenneté active, notamment par le vote aux élections

En outre, nos activités mettent fortement l'accent sur le développement de "savoir être" indispensables à la vie en société et à la vie démocratique : **argumenter, écouter, respecter les autres opinions, s'exprimer en public, avec la capacité à se laisser convaincre...** sont autant de qualités que nos simulations ou nos ateliers de réécriture participative du règlement permettent de susciter. Les enseignants nous indiquent souvent avoir découvert certains de leurs élèves sous un autre jour lors de l'intervention en classe.

Une expérience marquante

La **pédagogie de la rencontre** que nous appliquons va au-delà de la transmission de connaissances. Ces rencontres improbables entre une préfète et les élèves d'un collège rural de Normandie ou entre un fonctionnaire parlementaire et des élèves de CM2 REP+ à Toulon ouvrent des horizons, encouragent les aspirations et permettent aux élèves de rencontrer les personnes derrière les notions. Ces moments d'échanges à bâtons rompus marquent durablement leur parcours scolaire et personnel.

A SAVOIR



Les élèves qui ont moins l'occasion d'être en contact avec les institutions constituent une priorité pour l'association.

Notamment les établissements classés REP, REP+, et en particulier :

- les quartiers prioritaires de la ville (QPV),
- les territoires ruraux isolés,
- les DROM-COM.

II TEMOIGNAGES

Cette intervention nous a permis de voir ce qui se passe dans les institutions, loin des caméras et des préjugés que nous pouvons avoir.

On a compris comment les décisions sont prises et les choses se passent vraiment. Ça nous a ouvert les yeux sur des choses importantes qu'on ne voit pas à la télé.

II NOAM

Collégien à Dijon, Côte d'Or

Le challenge assez difficile de réunir 100 élèves et d'aborder une thématique exigeante, celle de l'Union Européenne et l'Etat de droit, a été véritablement réussi. Les élèves, tout comme nous, sommes reconnaissants du travail mené en amont et de la précision du contenu apporté. Les échanges de la journée ont été enrichissants !

II CLOTILDE BRENNER,

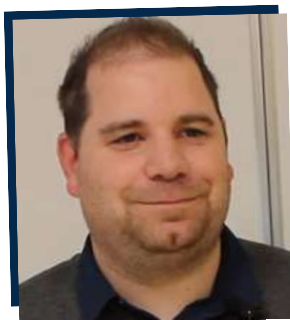
Enseignante à Montceau les Mines, Saône-et-Loire

Ces interventions donnent vraiment du sens à des choses qui peuvent parfois paraître un peu technique pour les élèves. C'est vraiment intéressant de pouvoir traiter les programmes de cette façon là.

Cela nous permet d'avoir des réponses beaucoup plus concrètes aux questions que se posent les élèves, sur la charge de travail d'un député par exemple.

II RICHARD MARTEIL

Enseignant à Bueil, Eure



II MARIE,

Lycéenne à Roanne, Loire



Avant cette expérience, je n'avais aucune idée de la complexité de l'organisation judiciaire. Je ne me rendais pas compte à quel point les

choses peuvent être compliquées pour les victimes et les accusés. Découvrir le rôle des magistrats dans le processus de prise de décision au sein du système judiciaire a été vraiment enrichissant pour moi. C'était une expérience très intéressante.

Rencontrer un professionnel de renom dans le domaine du droit et pouvoir échanger avec lui m'a ouvert de nouveaux horizons. Le cadre d'échange ouvert et interactif nous permettrait de poser des questions et d'approfondir notre compréhension. Le fait que les discussions se basaient sur des expériences professionnelles concrètes a donné une dimension encore plus intéressante.

II MYRIAM

Lycéenne au Bourget, Seine-Saint-Denis

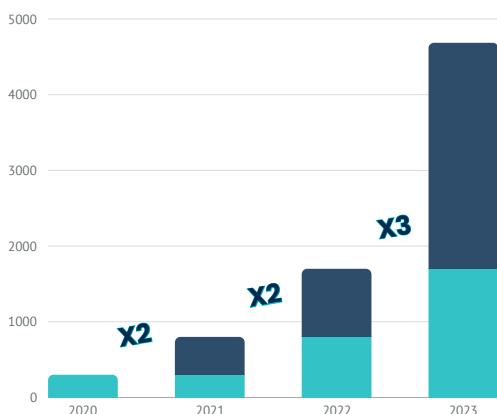
Pour nous autres enseignants, le bilan est tout aussi positif. L'intervention nous a permis d'approfondir les connaissances sur les institutions et l'Assemblée Nationale par des aspects et des formes que nous ne maîtrisons pas nécessairement. Cela permettra d'améliorer nos approches dans la préparation de nos cours.

II ROMUALD REGAGNAC,

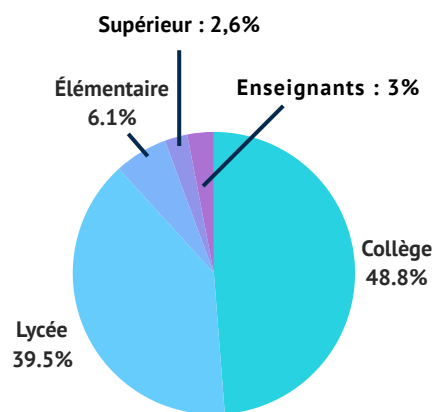
Enseignant à Fronton, Haute-Garonne

EN QUELQUES CHIFFRES

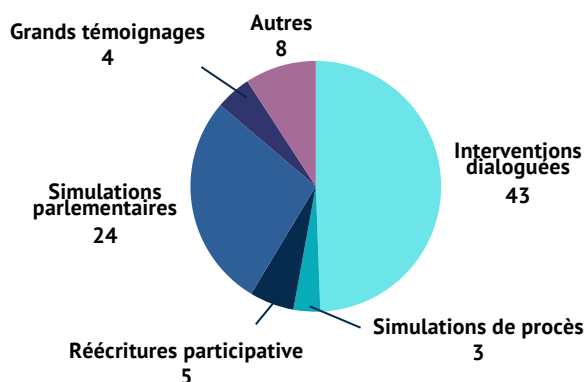
NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS



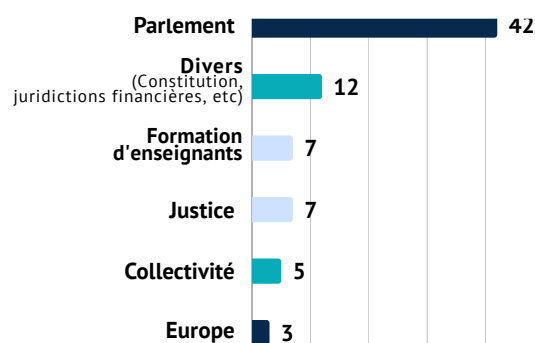
NOTRE PUBLIC



RÉPARTITION DES MODULES



LES SUJETS TRAITÉS



Nous avons réalisé 75 interventions en 2023 et sensibilisé 4686 jeunes, ce qui représente 187 classes, soit trois fois plus que l'année précédente ! Nous avons aussi diversifié nos formats et sujets d'intervention pour mieux répondre aux demandes des établissements.

Nous avons par ailleurs formé plusieurs centaines d'enseignants dans le cadre de leur formation continue.

II DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE

LES ACADÉMIES OÙ NOUS SOMMES INTERVENUS EN 2023



A SAVOIR



Pour répondre aux nombreuses demandes des établissements, nous avons constitué **deux antennes locales**, dans les régions Sud et Nouvelle Aquitaine.

Regroupant des intervenants locaux, elles ont vocation à être le point de contact pour :

- les établissements scolaires de la région
- les professionnels souhaitant s'engager dans l'association
- les partenaires institutionnels (collectivités, rectorats, universités...)



Nuit du Droit à Lyon



Nous avons participé à la Nuit du Droit, et c'était certainement **l'une de nos plus belles interventions de l'année 2023**. Devant près de 500 élèves, la séance a commencé par un grand témoignage, d'Yves Charpenel, avocat général honoraire près la Cour de cassation, à propos du métier de magistrat. Nous avons ensuite réalisé une simulation de débat parlementaire sur le vote à 16 ans, animée par Christophe Pallez, secrétaire général honoraire de l'Assemblée nationale.



François Molins au Bourget



Intervention de François Molins devant des élèves de Seine-Saint-Denis, pour partager son regard sur le fonctionnement de la justice et parler de son parcours personnel. Les élèves avaient de nombreuses questions sur les conditions nécessaires pour devenir magistrat, son cursus scolaire mais aussi sa vie privée et sa gestion des cas les plus difficiles. Une grande réussite !



Forum place(s) de la démocratie à Nancy

Formation des enseignants



Nous sommes intervenus dans le cadre de la formation continue des enseignants dans les académies de **Dijon, d'Angers et de Paris**. Nous avons également organisé des formations pour les enseignants membres de l'association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) comme celle de **Corinne Luquiens, membre du Conseil constitutionnel**, au mois de novembre.



Nous avons réalisé une simulation de débat parlementaire avec 200 élèves, pendant le forum Place(s) de la démocratie, organisé par Terra Nova et la ville de Nancy. La séquence a été entièrement évaluée, notamment pour étudier son impact sur l'opinion des élèves.



POUR ALLER PLUS LOIN



Bilan de la délibération de 200 lycéens autour du vote à 16 ans



Réécriture participative à Buxy



La première expérience de réécriture du règlement intérieur du collège la Varandaine de Buxy (79) s'est révélée être un grand succès. En partenariat avec le rectorat de Dijon, notre association a orchestré une collaboration fructueuse avec la principale, Mme Sandrine Jacob, pour offrir aux élèves l'opportunité de participer activement à la redéfinition des règles qui régissent leur

établissement. Ce processus participatif a non seulement permis aux élèves de faire entendre leur voix et de proposer des modifications significatives, mais il les a également dotés de compétences citoyennes essentielles (prise de parole, écoute, argumentation, délibération...).

POUR ALLER PLUS LOIN



Rapport détaillé du processus de réécriture mené à Buxy



|| NOTRE IMPACT

Pour garantir que nos interventions produisent les effets escomptés, nous faisons de la mesure d'impact une priorité.

Nous avons ainsi élaboré des questionnaires amont et aval aux interventions pour en mesurer l'effet. Ils portent notamment sur le rapport aux institutions des élèves, leurs connaissances et leur sentiment de légitimité. Une base de données a été créée pour en agréger les résultats. Cette modalité de mesure d'impact a été expérimentée sur plusieurs centaines de jeunes, avec des résultats excellents.

Enquête 2023 sur plus de 500 élèves :



93%

des élèves recommandent
l'expérience à des camarades

91%

considèrent l'expérience bonne
ou excellente.

86%

ont le sentiment d'avoir
appris des choses

A SAVOIR



- Nous recevons régulièrement des messages des enseignants post intervention qui en soulignent les effets bénéfiques. Ils notent que les élèves dont le comportement pose parfois des difficultés sont souvent dans un rôle de "leader de participation" positif pendant l'intervention.
- Un très grand nombre d'établissements nous recontacte d'année en année. Ainsi, dans le premier collège où nous sommes intervenus (Lucie Aubrac, Bueil, Eure), nous avons pu sensibiliser quatre générations de collégiens.
- Nous recevons fréquemment des messages d'élèves ou de parents d'élèves témoignant du déclenchement de vocations, pour le métier de juge par exemple.

NOS ADHÉRENTS

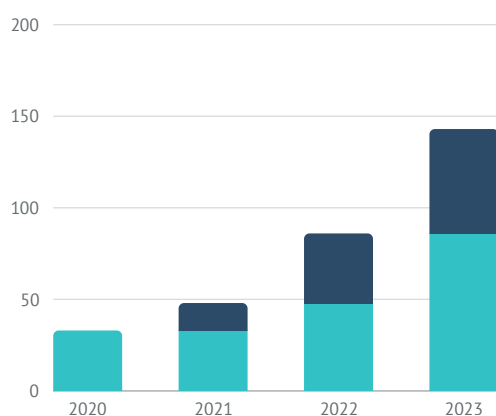
Nous avons connu une vague d'adhésions sans précédent en 2023 et le nombre de nos adhérents a doublé !

Nous comptons 148 adhérents au mois de décembre 2023.

L'année a notamment été marquée par une diversification des profils de nos intervenants : initialement composée en majorité de fonctionnaires parlementaires, notre association se diversifie en intégrant des magistrats, des fonctionnaires européens et territoriaux et des enseignants de droit constitutionnel.

Afin de garantir le respect de notre charte des valeurs et la haute qualité de nos interventions, les demandes d'adhésions sont systématiquement évaluées par notre conseil d'administration.

Nouveau doublement du nombre d'adhérents !



■ Part de nouveaux adhérents durant l'année



J'ai fait le choix de donner du sens à mon action. Ce que je privilégie, c'est la transmission et le partage du savoir et de l'expérience. C'est essentiel de pouvoir aller à la rencontre des jeunes pour essayer de leur expliquer la chance qu'ils ont d'avoir le système dans lequel on est .

François Molins, Procureur général honoraire près la Cour de cassation



Mobilisation

La mobilisation des membres est une priorité. Nous mettons plusieurs actions en place pour la renforcer :

- un webinaire de formation chaque mois,
- une newsletter interne, pour que nos membres aient toutes les informations sur nos avancées,
- des dîners conviviaux tous les deux mois, pour évoquer ensemble nos actions,
- une invitation de tous les membres aux réunions mensuelles du conseil d'administration.

|| CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX PÔLES



PÔLE DEMOCRATIE LOCALE

La démocratie commence au plus proche de chez nous.

Constitué de fonctionnaires territoriaux et d'anciens élus locaux, notre pôle démocratie locale a pour objectif de faire comprendre aux jeunes le fonctionnement des municipalités, départements et régions, ainsi que l'impact que ces institutions peuvent avoir sur leurs vie.

Il s'agit d'un pôle essentiel pour notre expansion territoriale !



Florence Le Bihan
Responsable du pôle

“Au cours de l'année 2023, nous avons rassemblé les énergies pour créer des supports pédagogiques de grande qualité et innovants. Nos simulations de conseils municipaux sont très prometteuses. Nous avons hâte de les déployer en 2024 !”

PÔLE UNION EUROPÉENNE



Françoise Blum
Responsable du pôle



“Le pôle européen a permis de sensibiliser plusieurs centaines d'élèves en 2023. Le nombre de demandes des établissements pour parler de l'Union européenne est en très forte croissance et notre prochain challenge est de recruter suffisamment d'intervenants, rejoignez-nous !”

L'Union européenne exerce une influence significative sur nos vies.

Il est essentiel que les élèves soient en capacité de mieux saisir les implications de ces décisions sur leur quotidien et sur l'avenir de leur pays. En comprenant mieux comment les décisions se prennent à l'échelle européenne, ils acquièrent un regard plus éclairé sur la construction européenne.



TEMOIGNAGES



// LAETITIA MALLERET
Juridiction administrative

“Rejoindre ce beau projet me permet d’agir concrètement pour que la désaffection des institutions, dont il est souvent fait état, ne s’enracine pas dans la méconnaissance de notre démocratie, qui, il est vrai n’est pas toujours si simple à appréhender. C’est aussi ouvrir modestement, pour des personnes parfois éloignées de son fonctionnement - que cette distance soit celle de l’intérêt premier ou de la géographie, des perspectives concernant leur vie de citoyens, et plus largement de membres de notre société.”

“J’ai rejoint Parlons Démocratie à l’automne 2023 comme intervenant, après 44 ans dans les services de l’Assemblée nationale et avec une passion intacte pour la vie parlementaire et politique. Vite envoyé au front, ce n’est pas sans quelque appréhension que je me suis retrouvé un soir d’octobre face à 450 lycéens de l’académie de Lyon, pour une simulation de débat parlementaire sur le droit de vote à 16 ans. Ma surprise fut de voir des jeunes filles et garçons engagés, enthousiastes, avides de s’exprimer mais s’écoutant dans un silence et un respect mutuel qui sont souvent absents des séances au Palais-Bourbon.

“ Un silence et un respect mutuel qui sont souvent absents des séances au Palais-Bourbon

Je suis persuadé que cette expérience du débat discipliné et du vote que j’ai pu ensuite reproduire dans des salles de classes plus petites vient donner chair à l’enseignement moral et civique dispensé dans les établissements scolaires et qu’il peut même montrer la voie vers la participation citoyenne et d’abord électorale, aujourd’hui si fragilisée.”



// CHRISTOPHE PALLEZ
Secrétaire général honoraire
de l’Assemblée nationale

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ERIC BUGE

Président
Juridiction administrative



FLORENCE LE BIHAN

Trésorière
Collectivité territoriale



ANTOINE STÉPHANY

Secrétaire
Parlement



CHRISTINE JUBERTIE

Responsable des interventions
Parlement



SYLVIE BOULLE

Parlement



PHILIPPE DAUTRY

Parlement



NICOLE KLEIN

Préfète honoraire



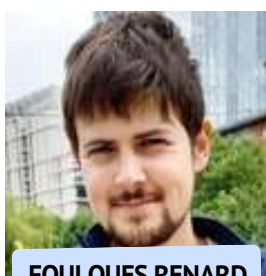
GEOFFROY LAURIN

Parlement



PASCALE REY PANTZ

Parlement



FOULQUES RENARD

Collectivité territoriale



JEAN-LOUIS NADAL

Président d'honneur
Procureur général honoraire
près la Cour de cassation

A SAVOIR



1. Notre conseil d'administration est paritaire

2. Il est renouvelé par moitié chaque année

3. Tous les membres sont invités aux réunions

4. Il se réunit en moyenne tous les mois

NOTRE ÉQUIPE



RAPHAEL CULIFORD

Délégué Général



AXEL PRIEUR

Chargé de communication

Le changement d'échelle de l'association est rendu possible par le travail de notre équipe, qui assure différentes missions :

- pour **susciter de nouvelles sollicitations** - créer des relations solides avec les académies et les établissements scolaires
- pour **mobiliser de nouveaux membres** - mettre en place des campagnes de recrutement et des partenariats institutionnels
- pour **assurer la qualité des interventions** - organiser la logistique, la mise en relation entre les établissements et les intervenants, la bonne formation de nos membres et la création de supports pédagogiques.

Le développement de l'association dépend également de notre capacité à lever des fonds, obtenir des certifications administratives, donner de la visibilité à nos actions, construire des outils informatiques adaptés...

De nombreuses personnes y contribuent tout au long de l'année, merci à eux !

Ils ont contribué à notre action cette année :



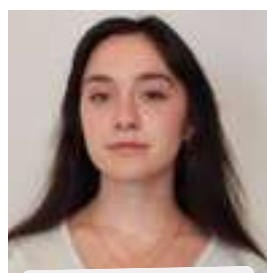
ROMAN ZILLIOX

Service civique



MICKAEL GÉRARD

Service civique



JULIETTE LAUR

Stagiaire



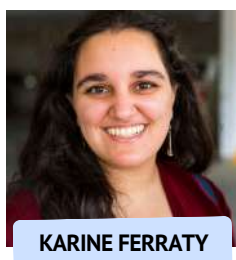
LUCIEN THIERS

Stagiaire



HIPPOLYTE BLANC

Stagiaire



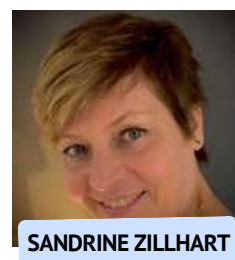
KARINE FERRATY

Contribution à la création d'un outil numérique



SANDRINE DE SACY

Contribution à la création d'un outil numérique



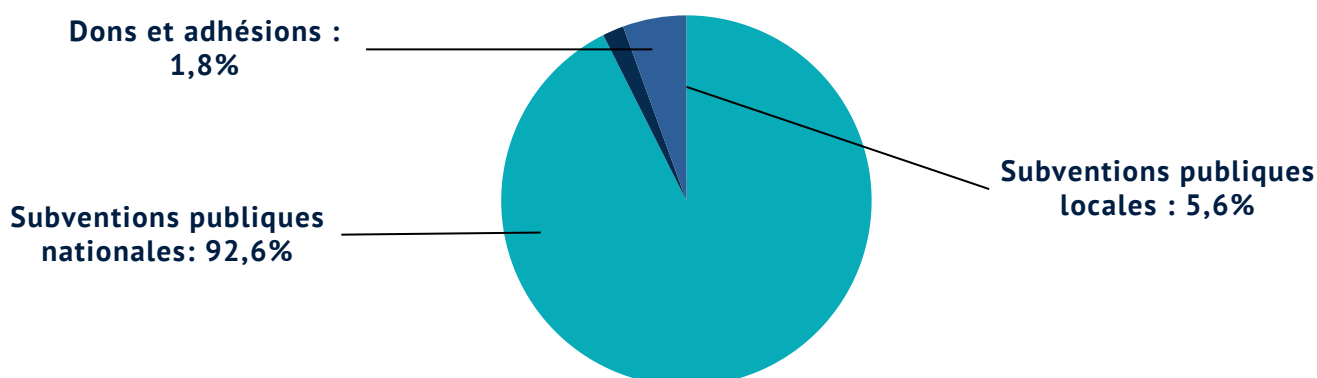
SANDRINE ZILLHART

Contribution à la création d'un outil numérique

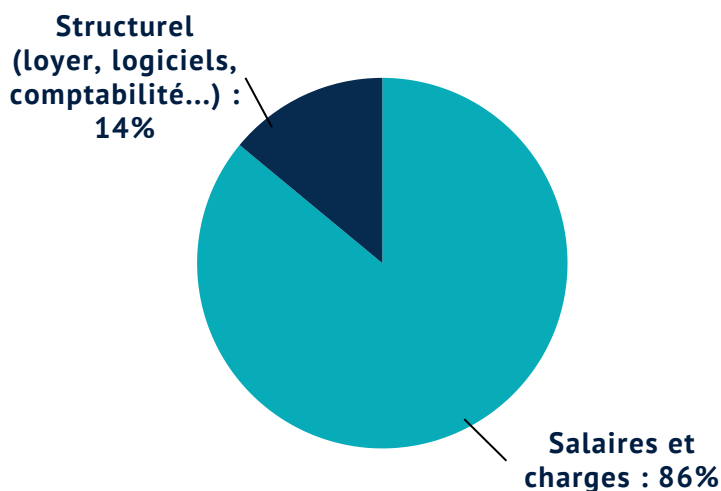
NOTRE BILAN FINANCIER

Notre financement, en 2023, a reposé pour l'essentiel sur des subventions publiques. Nous avons principalement été financés par l'accélérateur d'initiatives citoyennes (AIC), porté par le ministère de la transformation et de la fonction publiques. Pour continuer à doubler le nombre d'élèves sensibilisés et de professeurs formés chaque année, nous comptons diversifier nos ressources financières dès 2024.

NOS RESSOURCES



NOS DÉPENSES



DETAILS

L'estimation financière du bénévolat de nos membres s'élève à 92 000€. Grâce à cela, les coûts par élèves associés à nos interventions demeurent peu élevés et sera divisé par deux en 2024. Nos dépenses de 2023 s'élèvent à 73 053,38€.

La majorité de nos dépenses est consacrée aux ressources humaines, à la coordination de nos actions sur le terrain et au développement de notre activité.

|| AGRÉMENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE



A SAVOIR



Nous intervenons comme partenaires dans le cadre du passeport EducDroit : ce dispositif, issu d'une collaboration entre le ministère de la justice et celui de l'Éducation nationale, a pour but de **donner une culture juridique à tous les élèves de 3e.**

Il s'inscrit dans le cadre des cours d'enseignement moral et civique (EMC) sous la forme de **3 séances d'une durée de 2 heures**, dont l'une est consacrée à l'intervention d'un professionnel en classe.

Après plusieurs mois de travail, nous avons obtenu l'agrément du ministère de l'Éducation nationale. Cette grande avancée constitue la reconnaissance institutionnelle de la qualité de nos actions. L'agrément est très souvent demandé par les inspecteurs, il permet de fluidifier nos relations avec les académies.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Son soutien, ainsi que l'agrément dont nous bénéficions, nous permet d'avoir la pleine confiance des chefs d'établissements. Nous avons également été sollicités pour contribuer à la réforme en cours des programmes d'enseignement moral et civique.

|| NOS NOUVEAUX PARTENARIATS



Créée en 1910, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie est un interlocuteur essentiel pour l'enseignement moral et civique. L'APHG a été l'une des premières organisations à nous soutenir et nous sommes très heureux de formaliser ce beau partenariat avec eux. Plusieurs actions communes sont prévues, notamment concernant la formation des enseignants membres de l'APHG.

APHG



Cour de cassation



Le fonctionnement de la Justice est particulièrement mal compris par les élèves, et les demandes que nous recevons de la part des enseignants pour les aider à en percer les mystères sont nombreuses. Le partenariat avec la Cour de cassation va nous permettre de faire intervenir de nouveaux magistrats dans les classes.

|| NOS NOUVEAUX PARTENARIATS



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Académie de Créteil

Il s'agit de la signature la plus importante depuis la création de notre association. Grâce à ce nouveau partenariat, Parlons Démocratie dispose du cadre institutionnel pour sensibiliser progressivement tous les élèves de troisième de l'académie, soit 50 000 élèves par an d'ici cinq ans !

C'est à la fois un défi immense pour notre capacité de développement et un projet hautement symbolique. L'académie de Créteil est en effet celle qui compte le plus d'établissements en éducation prioritaire (REP et REP+) en France.



50 000

jeunes sensibilisés chaque
année en 2028

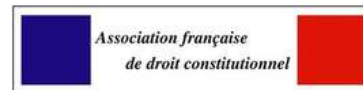
441

collèges dans l'académie

2ème

plus importante académie
de France

|| NOS PARTENAIRES





www.parlons-democratie.fr